



mai 2015 – n° 05/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur de mars 2015

En mars 2015, l'excédent agroalimentaire progresse après plusieurs mois de baisse

En mars 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 039 millions d'euros, et augmente de 191 millions d'euros par rapport à mars 2014. A l'exception de juillet et octobre 2014, l'excédent diminuait, sur un an, depuis mai 2013.

L'excédent en produits agricoles bruts augmente de 122 millions d'euros. Les exportations de céréales progressent fortement, tirées par la demande chinoise pour l'orge, européenne pour le maïs et égyptienne pour le blé tendre.

L'excédent en produits transformés augmente de 69 millions d'euros. Les exportations progressent pour la plupart des produits et notamment pour les vins et les alcools.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Hausse importante des exportations vers les pays tiers	
Produits agricoles bruts	page 3
Hausse sur un an des quantités exportées de céréales	
Produits agricoles transformés	page 4
Hausse des exportations pour la plupart des produits	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : hausse importante des exportations vers les pays tiers

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 039 millions d'euros en mars 2015, et augmente de 191 millions d'euros par rapport à mars 2014. Les exportations progressent plus vite que les importations.

Avec les pays tiers, l'excédent (646 millions d'euros) augmente de 249 millions d'euros par rapport à mars 2014. Les exportations augmentent de 302 millions d'euros (+ 17 %), tandis que les importations augmentent de 52 millions d'euros (+ 3,9 %). Les exportations d'orge augmentent de 58 millions d'euros, grâce à la hausse des quantités vendues vers la Chine. Celles de blé tendre progressent de 55 millions d'euros, grâce aux ventes vers l'Egypte, la Thaïlande et le Bangladesh. Les ventes de vins et d'alcools progressent de 45 et 35 millions d'euros, notamment grâce aux ventes vers les Etats-Unis. Ainsi, les exportations progressent de 95 millions d'euros vers l'Egypte, de 80 millions d'euros vers les Etats-Unis, de 78 millions d'euros vers la Chine et de 50 millions d'euros vers la Thaïlande.

Avec l'Union européenne, l'excédent (394 millions d'euros) diminue de 58 millions d'euros par rapport à mars 2014. Les importations augmentent de 180 millions d'euros (+ 6 %), tandis que les exportations progressent de 122 millions d'euros (+ 3,7 %). Les expéditions de maïs augmentent de 31 millions d'euros, grâce aux quantités vendues vers l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les ventes de vins progressent de 25 millions d'euros, grâce aux envois vers le Royaume-Uni. Les exportations de café augmentent de 18 millions d'euros, notamment vers le Royaume-Uni et l'Italie. Ainsi, les exportations augmentent de 59 millions d'euros vers le Royaume-Uni, de 31 millions d'euros vers l'Allemagne et de 21 millions d'euros vers les Pays-Bas.

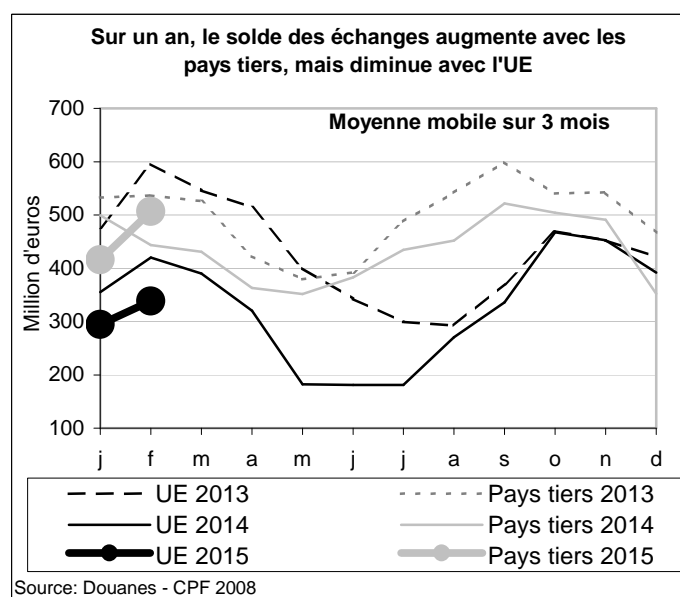
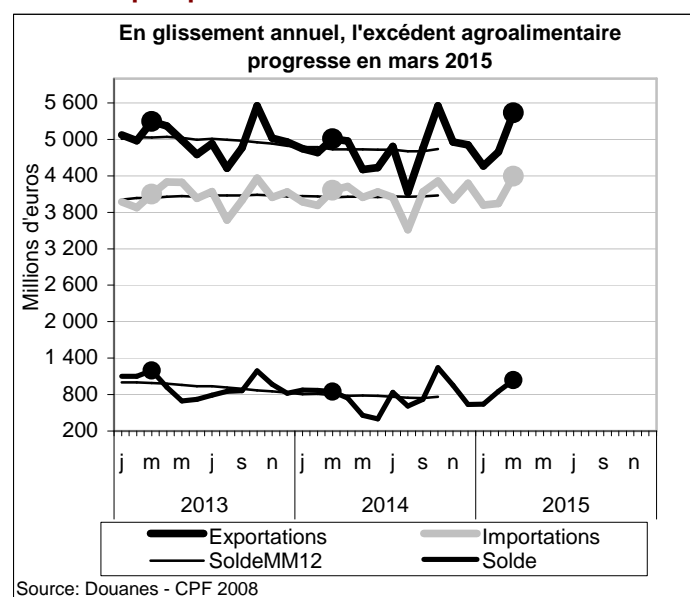
Sur les trois premiers mois de l'année 2015, l'excédent atteint 2 535 millions d'euros, en baisse de 56 millions. La hausse de l'excédent au mois de mars compense quasiment la baisse cumulée des deux premiers mois de l'année.

Les indicateurs

Produits CPF2	Mars						Cumuls 3 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
UE												
Produits bruts	554	602	981	1 030	427	428	1 665	1 757	2 878	2 948	1 213	1 192
Produits transformés	2 259	2 391	2 285	2 357	25	-34	6 626	6 656	6 674	6 480	47	-176
AGROALIMENTAIRE	2 813	2 993	3 265	3 387	452	394	8 291	8 412	9 552	9 428	1 260	1 016
Pays tiers												
Produits bruts	557	563	468	595	-89	32	1 539	1 574	1 489	1 532	-50	-42
Produits transformés	793	839	1 278	1 453	485	613	2 218	2 272	3 598	3 833	1 381	1 562
AGROALIMENTAIRE	1 350	1 402	1 746	2 048	396	646	3 757	3 846	5 087	5 365	1 330	1 519
Monde												
Produits bruts	1 111	1 166	1 449	1 626	338	460	3 204	3 331	4 367	4 480	1 163	1 149
Produits transformés	3 052	3 230	3 563	3 809	510	579	8 844	8 928	10 272	10 313	1 428	1 386
AGROALIMENTAIRE	4 163	4 396	5 012	5 435	849	1 039	12 048	12 258	14 639	14 793	2 591	2 535

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : hausse sur un an des quantités exportées de céréales

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 460 millions d'euros en mars 2015, et augmente de 122 millions d'euros par rapport à mars 2014. L'excédent augmente avec les pays tiers.

Les **exportations** (1 626 millions d'euros) augmentent de 177 millions d'euros (+ 12 %) par rapport à mars 2014. Les exportations de céréales s'accroissent de 115 millions d'euros (+ 16 %). Les ventes de blé tendre (+ 49 millions d'euros), de maïs-grain (+ 46 millions d'euros) et d'orge (+ 44 millions d'euros) augmentent grâce à la hausse des quantités vendues. Ainsi, les quantités vendues de blé tendre progressent de 21 %, avec les ventes à l'Egypte, la Thaïlande et le Bangladesh. Celles de maïs-grain doublent, grâce aux ventes vers l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les quantités vendues d'orge augmentent de 21 %, grâce aux ventes à la Chine et celles de colza progressent

de 15 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités vendues (+ 78 %) vers l'Allemagne et les Pays-Bas. Les ventes de tournesol augmentent de 8 millions d'euros, avec la hausse des quantités vendues (+ 18 %) vers l'Espagne et la Belgique. Les ventes de bovins vivants augmentent de 16 millions d'euros, grâce à la hausse du nombre d'animaux vendus (+ 18 %) vers l'Italie et la Turquie.

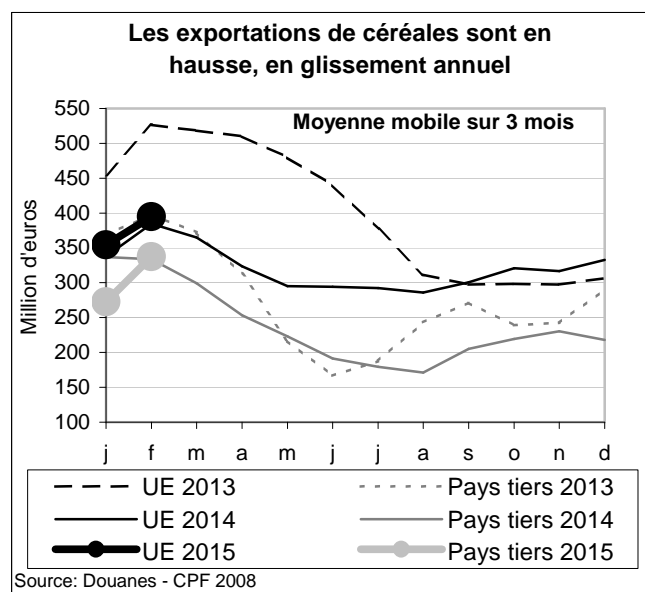
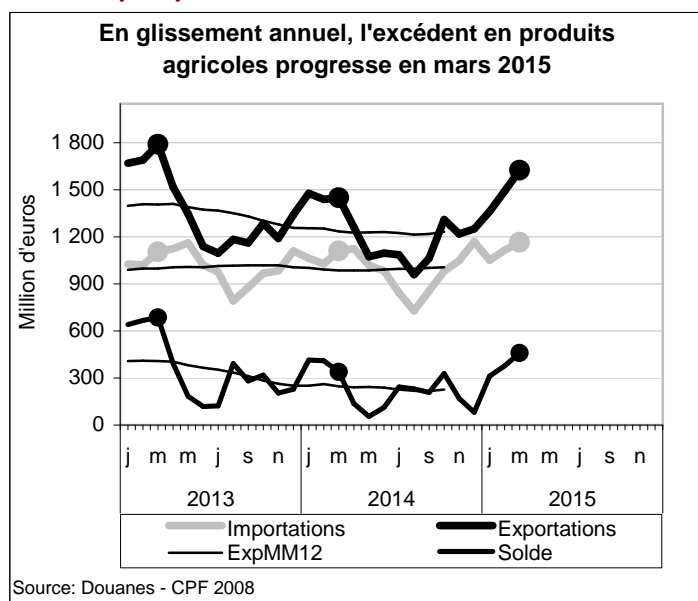
Les **importations** (1 166 millions d'euros) augmentent de 55 millions d'euros (+ 4,9 %) par rapport à mars 2014. Les achats de fruits augmentent de 57 millions d'euros (+ 20 %). Les prix des fruits à coque, tropicaux et des agrumes croissent. Les achats de café et de cacao augmentent de 19 et 14 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix pour le café et de la hausse des prix et des quantités achetées pour le cacao. Les quantités achetées de colza diminuent.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mars						Cumuls 3 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
PRODUITS BRUTS	1 111	1 166	1 449	1 626	338	460	3 204	3 331	4 367	4 480	1 163	1 149
Agriculture et élevage	971	1 029	1 371	1 534	401	505	2 818	2 951	4 142	4 236	1 324	1 285
Céréales, légum., oléagi.	184	133	789	929	606	796	476	389	2 476	2 577	2 000	2 189
Céréales n. c. riz	44	46	700	815	656	769	118	123	2 155	2 196	2 037	2 073
Oléoprotéagineux	140	86	89	113	-50	27	356	264	320	379	-37	114
Légumes, fleurs, plantes	283	295	252	246	-31	-49	883	915	688	656	-195	-259
Légumes	227	248	225	211	-2	-37	692	758	616	568	-77	-191
Prod. cult. permanentes	468	549	167	174	-301	-376	1 344	1 505	470	473	-874	-1 031
Fruits	279	336	128	132	-151	-204	838	938	363	364	-474	-574
Café, cacao, thé	61	93	2	2	-59	-91	195	260	8	14	-186	-246
Animaux vifs, œufs, miel	36	52	163	186	127	134	115	142	508	529	393	387
Bovins	6	5	102	117	95	112	17	15	322	334	306	319
Produits sylvicoles	20	20	36	41	15	21	58	60	104	107	45	47
Pêche et aquaculture	120	117	42	51	-78	-66	327	320	121	137	-206	-184

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : hausse des exportations pour la plupart des produits

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 579 millions d'euros en mars 2015, en hausse de 69 millions d'euros par rapport à mars 2014.

Les **exportations** augmentent de 246 millions d'euros par rapport à mars 2014 (+ 7 %). La valeur des exportations des principales catégories de produits augmentent, à l'exception des produits laitiers et du sucre dont les cours baissent et du tabac (quantités vendues et prix en baisse). Les ventes de vins augmentent de 70 millions d'euros, notamment grâce aux ventes vers les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Les ventes d'alcool

s'accroissent de 39 millions d'euros, grâce aux envois vers les Etats-Unis et la Chine. Les exportations de volailles augmentent de 17 millions d'euros, grâce aux envois vers l'Arabie Saoudite et l'Afrique du Sud.

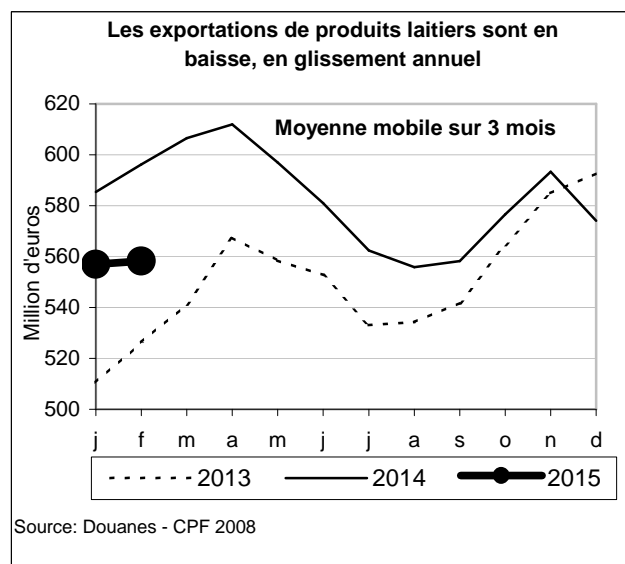
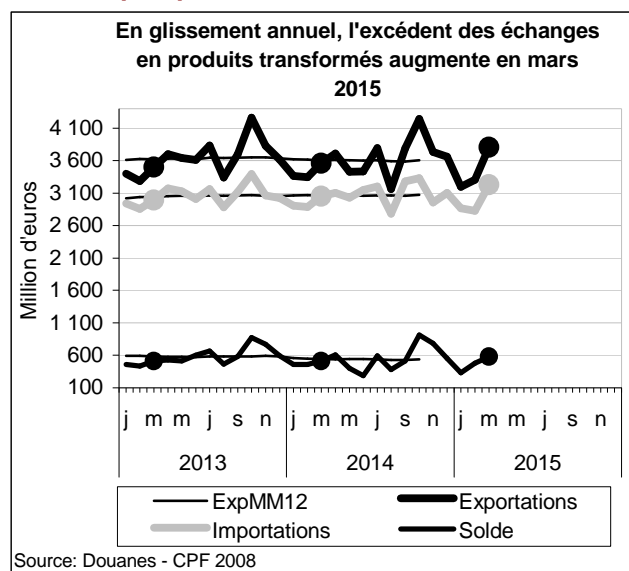
Les **importations** augmentent de 178 millions d'euros par rapport à mars 2014. Les achats de café augmentent de 31 millions d'euros et ceux d'huiles et tourteaux de 32 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités achetées et des prix. Les quantités achetées de tabac augmentent.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mars						Cumuls 3 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
IAA, TABACS	3 052	3 230	3 563	3 809	510	579	8 844	8 928	10 272	10 313	1 428	1 386
Viandes, prod. de l'abattage	484	497	364	396	-120	-100	1 394	1 350	1 088	1 083	-305	-267
<i>Viande bovine</i>	118	118	71	78	-47	-40	333	313	222	222	-111	-91
<i>Viande porcine</i>	73	74	73	69	-1	-6	229	214	217	191	-12	-23
<i>Volaille</i>	83	86	68	84	-16	-2	242	241	203	225	-39	-16
Prod. préparés de la pêche	291	290	69	89	-222	-201	808	816	179	214	-629	-602
Prod. à base de fruits & lég.	358	374	165	181	-193	-193	1 062	1 065	488	490	-575	-575
Huiles, tourteaux, corps gras	284	317	92	98	-192	-219	857	871	286	281	-571	-590
<i>Tourteaux</i>	145	163	9	18	-136	-145	442	464	37	40	-405	-424
Produits laitiers, glaces	301	285	620	609	319	325	850	776	1 788	1 675	939	899
<i>Fromages</i>	109	110	252	268	142	158	307	297	727	726	420	429
Produits des céréales	131	141	217	221	86	81	385	396	672	630	288	234
Biscuits, pâtisseries, pâtes	165	181	128	141	-37	-40	484	514	370	387	-113	-128
Autres produits alimentaires	603	661	651	684	49	23	1 746	1 859	1 933	1 916	187	57
<i>Sucre</i>	35	23	117	106	82	83	96	57	311	269	215	212
<i>Chocolat, confiserie</i>	219	232	155	157	-64	-75	648	690	500	516	-148	-174
Aliments pour animaux	66	75	168	193	102	118	208	224	504	536	296	312
Boissons	256	262	1 052	1 174	796	912	691	669	2 873	3 038	2 182	2 369
<i>Vins, champagne</i>	48	53	574	644	526	591	147	144	1 563	1 662	1 416	1 517
<i>Eaux de vie, alcools</i>	98	90	282	321	184	231	253	230	778	840	525	610
Tabacs	113	148	35	22	-78	-126	360	387	90	64	-270	-323

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)